



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 avril 2022

Délibération n° 02

Date de convocation
08.04.2022

Date d'affichage
12.04.2022

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 29

votants : 33

Objet : Approbation du Compte Administratif 2021

L'an deux mil vingt-deux, le vingt avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY* – Mme MM. SALLES – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – M. C. DELPUECH – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. F. BOURDEAU – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUI – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY – M. J. RANQUE – Mme C. VIVIAN – Mme H. KIRCALI – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – Mme A. ADJELI – M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX.

Absents représentés

M. P. SEDARD par M. G. GEOFFROY – Mme LA. MOLLARD-CADIX par Mme MM. SALLES – Mme C. LAFONT par M. E. ALAMAMY – M. G. ALAPETITE par M. C. DELPUECH – M. C. YOUNBI NGAMO par M. JM. GUILBOT – M. S. ROUILLIER par Mme L. MASSE.

Monsieur Yvon LERAY a été élu secrétaire de séance.

** Monsieur GEOFFROY est sorti de la salle après la présentation de ce point et n'a donc pas participé au vote. De ce fait, Monsieur SEDARD ayant donné pouvoir à Monsieur GEOFFROY n'a pas participé au vote.*

VU le Code général des Collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-29, L 2121-14, L-2312-2 et L-1612-12 et suivants,

VU le compte de gestion établi par Monsieur Le Comptable Public pour l'exercice 2021,

VU les délibérations du Conseil Municipal portant :

- sur le vote du Budget primitif 2021 en date du 13 février 2021,
- sur le vote du budget supplémentaire en date du 17 mai 2021,
- sur le vote de la décision modificative n° 1 en date du 22 novembre 2021,
- sur le vote de la décision modificative n°2 en date du 13 décembre 2021,

VU l'avis de la commission Administration Générale, Finances et Ressources Humaines,

CONSIDERANT la nécessité d'approuver le Compte Administratif 2021,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Sous la présidence de Madame Marie-Martine SALLES, élue présidente de séance, pour le vote de cette délibération,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 25/04/2022
Reçu en préfecture le 25/04/2022
Affiché le 26/04/2022
ID : 077-217701226-20220420-DEL_20AVR22_2-DE

ARRETE le compte administratif 2021, chapitre par chapitre, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

011 - Charges à caractère général	5 115 381.37 €
012 - Frais de personnel et charges assimilées	16 908 218.01 €
014 - Atténuations de produits	169 737.00 €
042 - Opérations d'ordre de transferts entre sections	885 356.63 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 548 128.04 €
66 - Charges financières	192 810.48 €
67 - Charges exceptionnelles	78 293.80 €

Recettes

013 - Atténuations de charges	761 253.30 €
70 - Ventes produits fabriqués, prestations de service	2 224 732.92 €
73 - Impôts et taxes	16 745 279.05 €
74 - Dotations, subventions et participations	5 924 127.48 €
75 - Autres produits de gestion courante	325 869.65 €
76 - Produits financiers	0,24 €
77 - Produits exceptionnels	408 179.68 €
042 - Ope. d'ordre de transferts entre sections	11 771.80 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

10 - Dotations, fonds divers et réserves	96 972.84 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	684 453.18 €
20 - Immobilisations incorporelles	105 049.85 €
204 - Subventions équipement versées	249 005,00 €
21 - Immobilisations corporelles	1 449 058.87 €
23 - Immobilisations en cours	1 126 657.40 €
040 - Ope. d'ordre de transferts entre sections	11 771.80 €
041 - Opérations patrimoniales	1 247 032.18 €

Recettes

10 - Dotations, fonds divers et réserves	4 913 145.03 €
13 - Subventions d'investissement	984 078.86 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 004 759.55 €
040 - Ope. d'ordre de transferts entre sections	885 356.63 €
041 - Opérations patrimoniales	1 247 032.18 €

2 - ARRETE les restes à réaliser 2021 en section d'investissement à la somme de 884 935.59 € en dépenses et 212 675.69 € en recettes,

3 - CONSTATE les identités de valeur avec les indications du Compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

4 - RECONNAIT la sincérité des dépenses reportées,

5 - APPROUVE les résultats définitifs tels que présentés ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 25/04/2022
Reçu en préfecture le 25/04/2022
Affiché le 26/04/2022
ID : 077-217701226-20220420-DEL_20AVR22_2-DE

1) SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice	5 064 371.13 €
Résultat au 31/12/2020 reporté	- 348 699.40 €
Excédent ou déficit cumulé à reprendre au compte 001	4 715 671.73 €
Reste à réaliser en dépenses	884 935.59 €
Restes à réaliser en recettes	212 675.69 €
Solde des restes à réaliser 2021	- 672 259.90 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	4 043 411.83 €

2) SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice	1 503 288.79 €
Résultat au 31/12/2020 reporté	200 708.77 €
Excédent ou déficit cumulé	1 703 997.56 €

3) **RESULTAT DE CLOTURE** après restes à réaliser **5 747 409.39 €**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 20 avril 2022

Le Maire
Guy GEOFFROY

Signé

Pour : 26

Contre : 7 (Mme L. MASSE – M. G. PRILLEUX – Mme A. ADJELI – M. S. ROUILLIER – M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX)

Abstentions : -